

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

JUILLET-AOÛT 2023

UN

ÉTÉ

“SHOW”

À LA

CRAU

ANIMATIONS
CONCERTS
SPECTACLES
SPORT

...



GUIDE DE L'ÉTÉ 2023
en pages intérieures
...

SOMMAIRE



TOURISME

Page 4



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 5



EDUCATION

Page 6



TRANSPORTS

Page 7



SPORT

Pages 8-9



INFOS DU JIS

Page 10



AGRICULTURE

Page 11



SÉNIORS

Page 12



JUMELAGE

Page 13



GUIDE DE L'ÉTÉ

Pages 14-15



CULTURE & EVENEMENTIEL

Pages 16-17



PRÉVENTION INCENDIE

Pages 18-19



ENVIRONNEMENT

Page 20



TRAVAUX

Page 21



TPM PLU

Page 22



TPM VOUS INFORME

Page 23



RETOUR EN IMAGES

Page 25



LA CRAU AUTREFOIS

Page 27



INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Juillet-Août 2023

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr





Enfin l'été !

À l'heure où j'écris ces lignes, la chaleur estivale ne nous écrase pas encore. Espérons que la canicule, et la sécheresse, elle, déjà bien présente, épargnent nos forêts des incendies. Notre commune en est copieusement pourvue, et pour les préserver, nous

nous devons d'adopter les bons comportements et de respecter les règles élémentaires de base.

Si l'été est toujours une période d'insouciance très attendue de nos enfants, pour la longueur de ses vacances, comme pour les joies de la plage, reconnaissons qu'elle fait aussi l'objet d'un rythme de vie différent et appréciable pour la plupart des adultes, surtout en Provence.

Vous le savez, à cette époque de l'année, notre commune regorge de vie. Nos espaces paysagers et nos parcs se parent de leurs plus belles couleurs, nos marchés hebdomadaires foisonnent, et les événements proposés, animent régulièrement nos espaces publics.

À ce titre, vous retrouverez en pages intérieures, votre programme de l'été à conserver. Présenté par la commune, les

commerçants, et les associations crauroises, celui-ci mêlera humour, théâtre, sport, musique, repas festifs, et diverses autres animations.

Notez que deux nouveaux événements sont proposés. D'une part, l'« Azur Music Festival » qui réunira des grands noms de la scène électro et house musiques, au Parc du Béal, le 21 juillet. Et d'autre part, les « Esti'bals », un rendez-vous régulier du mercredi, sur la place Victor Hugo, dans une ambiance balèti, que j'aurai l'honneur d'animer personnellement à l'occasion de son lancement, le 5 juillet.

Bel été à toutes et à tous.

Christian SIMON

Maire de La Crau
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée
Conseiller Départemental du Var
Président du Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Var

LES INFOS DE L'OFFICE DE TOURISME



Anne-Marie METAL
Adjointe au Maire
et Conseillère Métropolitaine
déléguée au Tourisme

Pour la période de Juillet / Août, les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme seront les suivants : **de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi.**

Nous vous rappelons que l'Office de Tourisme propose également, durant la saison estivale, une billetterie « Loisirs » permettant d'accéder à des activités culturelles, sportives et touristiques. Vous trouverez notamment à la vente :

- ✓ Des balades à la journée ou en demi-journée autour des Iles d'Or,
- ✓ Des sorties nautiques à la découverte du littoral et des mammifères marins,
- ✓ Des escapades en mer pour admirer le coucher de soleil ou pour un baptême de plongée,
- ✓ Des visites guidées, telles que la vieille ville d'Hyères ou l'observation des oiseaux aux Vieux Salins,
- ✓ Une billetterie « Spectacle ».

Attention ! Dans le cadre de la mise en œuvre d'une régulation du nombre de visiteurs sur l'île de Porquerolles, les billets de traversée ne pourront être vendus à l'Office pendant les mois de juillet et d'août. Cette vente ne sera désormais possible que de septembre à juin.

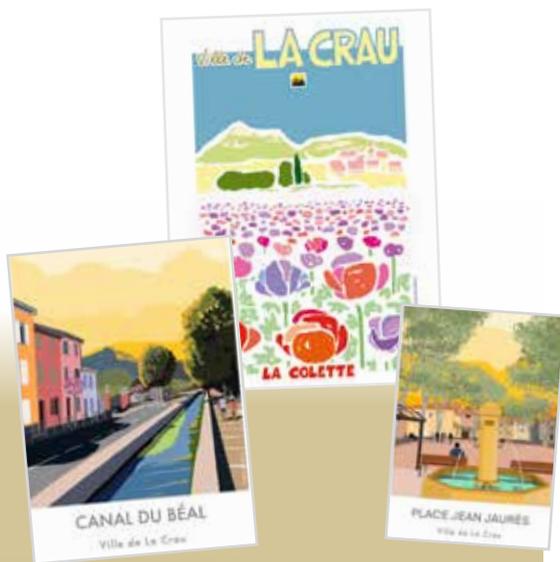
Enfin, l'Office de Tourisme dispose d'un espace « boutique » qui s'étoffe régulièrement. Vous pouvez y retrouver différents objets valorisant notre commune et notre territoire, tels que mugs, magnets, gourdes, sacs de plage, cartes postales et affiches. Des idées cadeaux originales pour faire plaisir ou se faire plaisir !...

+ d'Infos

Pour rappel, l'Office de Tourisme est situé sur le Parking Maréchal de Lattre de Tassigny et ses coordonnées de contact sont :

- ✓ **Tel** : 04.94.66.14.48
- ✓ **Mail** : tourisme@villedelacrau.fr

Suivez également l'Office sur Facebook et Instagram « Tourisme La Crau » !



RAPPEL

Découvrez la Ville de La Crau sous un nouveau jour grâce au Circuit du Petit Explorateur !

Vous voulez en savoir plus sur la commune ? Vous aimez résoudre les énigmes et êtes dotés d'un bon sens d'orientation et d'observation ? Ce parcours de découverte est fait pour vous ! Conçu à la manière d'un jeu de piste, le Circuit du Petit Explorateur vous fera parcourir les rues de la ville et vous emmènera sur différents sites : le Parc du Béal, la Bibliothèque, l'ancienne distillerie, l'église, etc.

Mêlant aspect historique et anecdotes plus actuelles de façon à la fois ludique et pédagogique, ce circuit s'adresse véritablement à tous, petits et grands. Une activité idéale à réaliser en famille pour en apprendre plus sur notre « Ville à la campagne » !



DESTAILLES



Olivier et Alexandre sont deux jeunes craurois à l'origine de cette toute nouvelle marque de prêt-à-porter. Disposant tous deux de morphologies assez hors-normes (une carrure de rugbyman de 1m90 pour le premier, et une silhouette longiligne de 2m06 pour le second), ils rencontrent de réelles difficultés pour trouver des vêtements adaptés et parfaitement ajustés. Ils ont donc eu l'idée de créer DESTAILLES et de proposer une ligne de vêtements du quotidien sur mesure, pouvant convenir à tout type de morphologie.

La marque propose dans un premier temps des articles pour Hommes, centrés sur le haut du corps : tee-shirts pour la saison estivale, puis sweat-shirts dès l'automne. Le développement de la gamme se fera ensuite par étapes avec les vêtements pour le bas du corps et ensuite les articles pour Femmes. Deux lignes différentes sont pour l'instant disponibles : une ligne « casual » assez sobre et une ligne « streetwear » correspondant à un style plus funky.

Les ventes s'effectuent en ligne uniquement sur le site internet www.destailles.fr, avec un parcours client optimisé : vous saisissez un minimum de données et l'algorithme développé par Olivier et Alexandre vous propose directement le bon modèle, unique et adapté pour vous !

Notons enfin que nos deux craurois ont souhaité créer une marque engagée et éco-responsable, en proposant des vêtements de qualité et durables, mais aussi 100% Made in France : développés en collaboration avec un styliste français, ils sont fabriqués dans un atelier de confection regroupant tous les corps de métiers et seront livrés avec un packaging réutilisable.

Site internet : www.destailles.fr

Mail : contact.destailles@gmail.com

Facebook : [Destailles](#) / Instagram : [destailles_officiel](#)

La marque sera présente dans le Village Start-ups du Delta Festival de Marseille, du 23 au 27 août.

DEVELOPPEMENT ECO

INTETRAD

Agnès HEISLER a créé cette entreprise en 1995. Traductrice-interprète certifiée en allemand, elle est experte près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence et la Cour Administrative d'Appel de Marseille. Elle peut donc traduire tous vos documents officiels, mais aussi par exemple des courriers, des fiches techniques pour les professionnels ou encore tout support à vocation touristique... Elle propose aussi ses services d'interprétation lors de conférences (ou visioconférences), réunions, entretiens, etc.

Agnès a récemment diversifié son activité. Tout d'abord, depuis 2019, elle anime des ateliers d'écriture intitulés « Comme une plume ». Elle intervient notamment dans les bibliothèques, les entreprises dans le cadre de sessions de cohésion d'équipe, et même en ligne, en proposant des ateliers sur mesure, intégrant des exercices ludiques et des outils surprenants (jeux, musique, vidéo, sophrologie, etc.) dans le but de libérer la créativité et de permettre aux participants de retrouver leur propre voix (ou voie).

Enfin, Agnès est également guide interprète diplômée en allemand et en anglais. Elle met donc sa passion pour le patrimoine culturel et naturel de notre région à la disposition des organismes de tourisme, ou de tout site souhaitant organiser des visites pour accueillir les groupes de visiteurs internationaux et leur offrir une expérience immersive et personnalisée.



Christian LESCURE

Conseiller Municipal délégué au Développement Economique, Commerce, Artisanat, Foires et Marchés

Tel : 04.94.35.18.08 /

06.07.45.90.22

Sites internet :

www.agnesheisler.eu

www.comme-une-plume.eu

Mails : info@agnesheisler.eu /

agnes.heisler@gmail.com

Facebook :

[Agnes Heisler – Intetrad](#)

Instagram : [agnesheisler](#)



EDUCATION



Elodie TESSORE
Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Scolaires

RETOUR EN IMAGES

Spectacle de l'école maternelle Louis PALAZY



Spectacle du groupe scolaire Marcel PAGNOL




MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

CHALLENGE ÉDUCATION A LA ROUTE

Le Challenge Education à la Route a pour objectif de sensibiliser les élèves de CM2 aux questions de la sécurité routière, de leur faire prendre conscience des dangers de la route et de leur apporter les connaissances de base en matière de Code de la Route. La Ville de La Crau participe à cette action pédagogique depuis 2008, avec les villes de La Valette, de La Garde, de Carqueiranne et du Pradet. La grande finale du Challenge avait lieu au Complexe Sportif de l'Estagnol, le 12 juin dernier. C'est la classe de Mme ALBERT de l'école Jean AICARD qui représentait La Crau à cette occasion.



SANTÉ BUCCO- DENTAIRE



Plusieurs interventions étaient organisées dans les écoles élémentaires crauroises, afin de sensibiliser les jeunes élèves sur l'importance d'une bonne hygiène dentaire. Dans ce cadre, un chirurgien-dentiste de l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire du Var est intervenu auprès de 10 classes de CE2 ou CE1-CE2 pour rappeler les bons comportements à adopter concernant le brossage des dents, les habitudes alimentaires, les visites chez le dentiste, etc.



TRANSPORTS SCOLAIRES

Modalités d'inscription et de renouvellement des titres

Vous trouverez ci-après le détail des différentes formalités, en fonction du type d'établissement scolaire fréquenté par votre enfant :

Ecoles maternelles et élémentaires

Le transport scolaire est gratuit pour les enfants craurois fréquentant les écoles maternelles et élémentaires. Les démarches relatives à l'inscription et au renouvellement d'inscription sont à effectuer auprès de la Direction Education, Jeunesse et Sport située à la Mairie Annexe (15, Boulevard de la République).

Attention ! L'inscription est obligatoirement à renouveler pour chaque année scolaire, même si la carte de l'enfant n'a pas atteint sa date de fin de validité.

Les documents à fournir sont :

- un formulaire d'inscription (info en Mairie Annexe),
- une photo d'identité de l'enfant (pour une 1^{ère} demande).

Collège du Fenouillet

L'accès au transport scolaire pour les collégiens nécessitant un abonnement, le dépôt du dossier et le règlement de l'abonnement annuel (15 euros) doivent être effectués directement **auprès du Réseau Mistral**. La Direction Education, Jeunesse et Sport peut vous renseigner sur les circuits et horaires ainsi que sur la constitution du dossier d'inscription.

Lycéens et étudiants

Les lycéens et étudiants doivent également souscrire un abonnement annuel donnant accès à l'ensemble des lignes. Le dossier d'inscription et le règlement de l'abonnement doivent donc être effectués **auprès du Réseau Mistral**.

INFOS UTILES

✓ Service Jeunesse

Mairie Annexe de La Crau - 15, Boulevard de la République
Tel : 04.94.01.56.86 ou 04.94.01.46.58

✓ Agence de Hyères du Réseau Mistral

Rotonde du Park Hôtel - Avenue de Belgique
(dans les locaux de l'Office de Tourisme)

Horaires : du lundi au vendredi, de 9h à 12h45 et de 14h30 à 16h55

✓ Agence mobile du Réseau Mistral

Présence une fois par mois à La Crau - Place Victor Hugo, le mercredi matin de 8h30 à 11h45 (les prochaines permanences sont prévues les mercredis 28 juin, 5 et 12 juillet, 23 et 30 août, et 6 septembre 2023)

✓ Contacts Réseau Mistral

Tel : 04.94.03.87.03

Site internet : www.reseaumistral.com



TRANSPORTS



Elodie TESSORE

Adjointe au Maire déléguée
à la restauration, aux transports
et aux affaires scolaires

LE RESEAU MISTRAL À L'HEURE D'ÉTÉ

Pour vous offrir toujours plus de mobilité et pour vous accompagner sur l'ensemble du territoire, le Réseau Mistral, sous l'égide de la Métropole Toulon Provence Méditerranée enrichit son offre durant la saison d'été. L'offre touristique est ainsi renforcée sur la commune d'Hyères pour faciliter vos déplacements vers les plages, avec les lignes 67, 68 et la ligne bord de mer « Estivale 65 » qui se prolonge en nocturne jusqu'à 1h du matin les jeudis, vendredis et samedis. Les horaires sont également adaptés sur les lignes de bateaux-bus reliant les villes de Toulon, La Seyne et Saint-Mandrier. Un été sur les lignes du Réseau Mistral, pour des vacances en mobilité « verte et écoresponsable » !

Plus d'infos : www.reseaumistral.com

Un été en bus & bateau-bus

Cet été, le réseau Mistral en fait + pour vous !

PLUS
DE MOBILITÉ !

À partir du 30 mai sur
LES LIGNES D'HYÈRES

67 68

En la ligne
bord de mer
L'ESTIVALE
65

À partir du 13 juin sur
LES LIGNES MARITIMES

18M 18M 28M





Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire
déléguée aux activités et vie
associative sportives

USCC FOOT

L'EQUIPE U19 VAINQUEUR DE LA COUPE DU VAR !

Magnifique saison pour l'équipe U19 de l'Union Sportive Carqueiranne-La Crau qui s'est achevée en beauté le 4 juin dernier avec une victoire en finale de la Coupe du Var, à l'issue d'un match intense, face à l'équipe de Toulon USAM. Félicitations bien évidemment aux joueurs, mais aussi à Sébastien PRUVOST, entraîneur de l'équipe, à son adjoint Bruno GAZAIX, ainsi qu'au dirigeant du club Marc PRAINO.



KEMPO

EXCELLENTS RÉSULTATS DES JEUNES COMBATTANTS CRAUOIS

Le club du Kempo Yoseikan Craurois a participé dernièrement à une compétition régionale de karaté mix à Cogolin. Cette nouvelle discipline martiale de type full-fight associe des techniques de différents sports de combat. Trois jeunes combattants se sont particulièrement illustrés lors de la compétition : bravo à Selma NAFFATI qui est montée sur la plus haute marche du podium en catégorie Cadette, à Keryan TEISSIER, Cadet surclassé en catégorie Junior, qui a obtenu une très belle 2^{ème} place, et à Aaron PANDISCIA pour sa 3^{ème} place également en catégorie Cadet.



Keryan



Selma



Aaron



OPÉRATION « SENTEZ-VOUS SPORT » AVEC L'ASSOCIATION ART TAO

L'opération « Sentez-vous Sport » du Comité National Olympique et Sportif Français permet chaque année de sensibiliser le public aux bienfaits du sport, lors de la rentrée de septembre.

Dans le cadre de cette opération, l'association ART TAO vous propose de découvrir la gymnastique énergétique. Cette activité est accessible à tous, quel que soit l'âge, et vise à procurer une réelle détente autant physique que mentale.

Vous pourrez ainsi participer aux « Matins Relax », les jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 septembre, de 9h à 10h, sur la Place Félix Reynaud (derrière la Caisse d'Epargne). Une belle façon de commencer la journée, tout en s'initiant à une pratique sportive douce et agréable !

Important ! Une tenue adaptée est recommandée.

Pour + d'infos : 06.72.16.76.93



NOUVEAU !

OUVERTURE ESTIVALE DU PARC DES SPORTS

Vous souhaitez poursuivre une activité sportive durant l'été ? Découvrir une nouvelle discipline ?

Les installations du Parc des Sports Louis PALAZY resteront ouvertes en libre accès au public adulte, **du 10 juillet au 4 août :**

 **du lundi au vendredi** (sauf le vendredi 14 juillet),  **de 18h à 21h.**

Les éducateurs sportifs de la Ville seront présents pour vous guider dans les installations (salle de tennis de table, gymnase polyvalent couvert, salle de boxe, piste d'athlétisme...) et mettre à votre disposition le matériel sportif nécessaire.



Les Craurois ont du talent !

TARA PELLETIER Une gymnaste à suivre !



Tara PELLETIER est une toute jeune crauroise de 10 ans passionnée de gymnastique rythmique. Après seulement deux saisons complètes de pratique, elle a déjà à son actif un palmarès très éloquent et atteint déjà le haut niveau national.

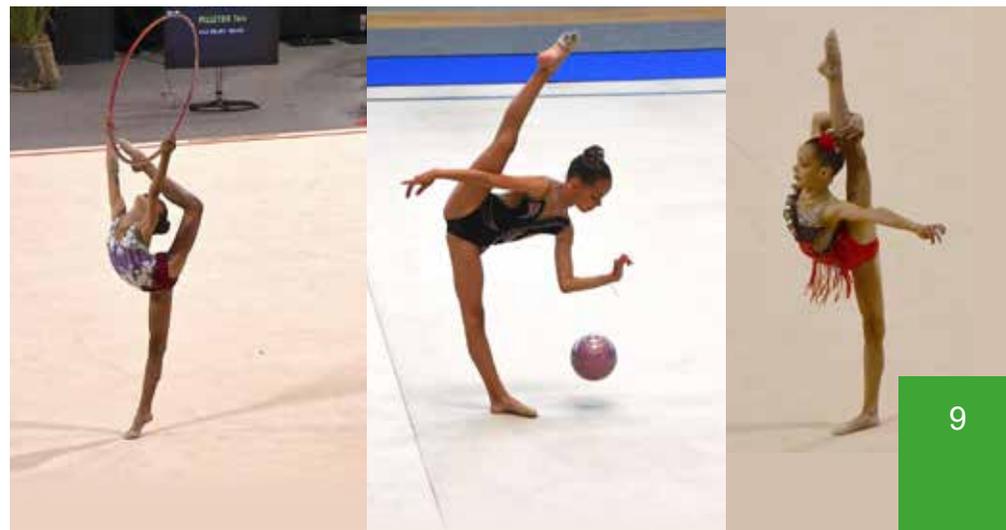
Après s'être initiée dans un premier temps à la danse, Tara s'est finalement orientée vers la gymnastique rythmique qui correspondait mieux à ses qualités de souplesse. La première année fut quelque peu compliquée en raison du contexte sanitaire, mais représente le point de départ d'une progression fulgurante !

La Crau ne disposant pas de club, Tara s'entraîne au sein de l'UGC Solliès à raison de 15 heures par semaine. En 2022, elle atteint le niveau régional (plus haut niveau possible pour sa catégorie d'âge) et termine à la 3^{ème} place. Elle change de catégorie en 2023 et intègre le niveau National A. Elle décroche alors une 1^{ère} place à la compétition régionale et se qualifie ainsi directement pour le Championnat de France, en janvier dernier. Ses excellentes prestations au cerceau et en main libre (c'est-à-dire sans engins) lui permettent d'obtenir une très belle 10^{ème} place, de même qu'un ticket pour le Championnat de France Elite réservé aux meilleures gymnastes nationales, et auquel participent également de nombreuses sportives internationales (bulgares et russes notamment).

Le Championnat Elite étant programmé en mai, Tara a donc eu quelques mois pour se préparer. Elle a suivi un entraînement spécifique en club et a bénéficié d'un encadrement dédié. Elle a su également faire preuve d'une grande force mentale, en parvenant à concilier sa préparation intensive et sa scolarité en classe de CM1, avec le soutien très appréciable de son institutrice et de toute sa classe de l'école Jean GIONO. Et le résultat est vraiment plus que satisfaisant ! En effet, Tara a terminé à la

7^{ème} position du Championnat, ce qui représente une belle évolution depuis le mois de janvier, d'autant plus qu'elle concourrait ici avec des athlètes internationales ou faisant partie de Pôles Espoirs et bénéficiant donc d'horaires aménagés et d'heures d'entraînement plus importantes.

Ces très bons résultats ont renforcé la motivation de notre jeune crauroise, qui souhaite bien évidemment poursuivre sur sa lancée et progresser toujours plus. Son objectif est désormais de pouvoir accéder aux compétitions européennes et pourquoi pas d'être admise en équipe de France. Pour cela, elle doit auparavant intégrer un Pôle Espoirs. Elle a déjà été contactée par certaines de ces structures d'excellence, notamment le Pôle de Montpellier et celui de Calais, mais il lui faut encore patienter 2 ans en raison de son âge... En attendant, elle continue de se perfectionner en participant à différents stages nationaux (elle sera notamment à Calais du 6 au 9 juillet) de même qu'à des compétitions de haut niveau, telles que le Tournoi International de Mougins « Little Star », où concourraient, le 24 juin, les futures grandes championnes de la discipline.



APPEL AUX MÉCÈNES

L'équipement et les nombreux déplacements de Tara en compétition ou en stages nationaux nécessitent un investissement financier conséquent. Toute proposition de partenariat ou de mécénat est donc la bienvenue ! Pour soutenir notre jeune championne crauroise ou pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter la maman de Tara, Elise PELLETIER au 06.34.20.77.22 ou par mail à l'adresse elise83390@gmail.com

Les infos du

RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

ACCUEILS DE LOISIRS
PERISCOLAIRE - MERCREDIS - VACANCES

DOSSIERS D'INSCRIPTION ET DE RENOUELEMENT DISPONIBLE SUR www.jis-lacrau.com OU A L'ACCUEIL DU JIS

 Aucun document ne doit être adressé via l'Espace Famille

Attention !!! Pour les **Mercredis de septembre à octobre** les dossiers d'inscription et/ou de renouvellement sont **à retourner impérativement jusqu'au SAMEDI 15 JUILLET 2023** (boîte aux lettres du JIS)

ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ 2023

DU LUNDI 10 JUILLET
AU VENDREDI 1^{ER}
SEPTEMBRE 2023

Cet été, le JIS accueille les enfants scolarisés de 3 à 10 ans au centre de loisirs des Arquets et les Ados de 11 ans et plus à l'Espace Pluriel - Salle Jean Natte (rez-de-chaussée)
Les inscriptions sont possibles tout au long de l'été dans la limite des places disponibles

RAPPEL!

Nos accueils de loisirs sont réservés en priorité aux enfants et jeunes crauois.
Les résidents hors commune pourront être accueillis uniquement s'il reste des places vacantes
(Renseignements au JIS)

BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia..... 6,50€
Cinéma Pathé La Garde..... 9,50€

Accrobranche ECOPARK AVENTURES La Castille

* À partir de 1,30m 20,50€
* À partir de 1,10m 13,50€
* *Gants obligatoires (jardinage ou bricolage)*
Mini-parc à partir de 2 ans..... 6,00€

Réservation conseillée :

Tél : 07.60.29.67.89 ou sur le site internet : www.ecopark-adventures.com

KIDDY PARC avec manèges

Entrée à partir de 13 ans sans manège..... GRATUIT
Entrée enfant avec manège 2 à 12 ans (de 0,90m à 1,50)..... 13,60€
avec attraction + Aquafamily*
Entrée de 2 ans à 64 ans..... 19,20€
Aquafamily*
Entrée enfant de 0,90m à 1m ou sénior +65 ans..... 6,40€
Entrée enfant à partir de 1m ou adulte..... 15,20€

**(les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte)*

NOUS RECRUTONS

**SAISON 2023 / 2024
Pour les petites vacances et le périscolaire (matin - soir et mercredi)**

Titulaire du BAFD, BAFA, CAP petite enfance ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent
Déposez votre CV et lettre de motivation en y indiquant vos disponibilités à l'accueil du JIS :

« Espace Pluriel » Bd de la République 83260 La Crau
Ou envoyez un mail à : association@jis-lacrau.com

SÉJOURS D'ÉTÉ

L'Italie pour les + de 13 ans
du lundi 31 juillet au vendredi 4 août
(en partenariat avec les comités de jumelage de La Crau et de Rosà)

Le Verdon pour les 11 ans et +
du lundi 21 au jeudi 24 août

Renseignements et inscriptions au JIS



CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations sur le site internet : www.jis-lacrau.com

**Ouverture de l'accueil administratif
Horaires d'été
du Lundi 10 juillet au vendredi 25 août**

Lundi et samedi : Fermé
du Mardi au vendredi : de 14h à 18h

VITICULTURE - SOINS DES VIGNOBLES - VENDANGES



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire
délégué à l'Agriculture

Connaître la viticulture près de chez moi

Les vignobles représentent un élément essentiel du patrimoine paysager et du terroir craurois. Vous pouvez apercevoir régulièrement, voire même rencontrer les viticulteurs à pied d'œuvre en train de tailler, ébourgeonner, rogner, vendanger, etc. Nous vous proposons de mieux connaître les pratiques de cette activité agricole emblématique.

Que recouvre le terme viticulture ?

La viticulture est la culture de la vigne, principalement pour la production de vin :

Des vins d'appellation (AOP) : La région produit des vins blancs, rouges, rosés et effervescents ;

Des vins IGP (Indication géographique protégée) ;
Du jus de raisin ;

Des produits dérivés : La vigne et les dérivés du raisin sont aujourd'hui utilisés pour fabriquer de nombreux produits : cosmétiques, compléments alimentaires...

Notre vignoble nécessite de nombreux soins et une attention particulière tout au long de l'année.

Le Président de la Cave coopérative Cellier de La Crau - Les Vignobles Azuréens, Monsieur Kévin LAMBERT, précise que les producteurs craurois sont engagés depuis plusieurs années dans deux certifications environnementales : le label BIO et le label HVE (Haute Valeur Environnementale). Créé lors du Grenelle de l'environnement et mis en application depuis 2012, le Label HVE veut valoriser les pratiques agricoles qui préservent la biodiversité en réduisant l'impact sur l'environnement. Le label s'appuie sur

quatre principes fondamentaux ;

- Préserver l'écosystème naturel ;
- Instaurer une stratégie phytosanitaire ;
- Gérer la fertilisation ;
- Gérer l'irrigation.

L'important est de réduire l'impact de l'homme sur l'environnement en respectant le cycle de l'eau, la richesse des sols, la faune et la flore.

Pourquoi faut-il traiter la vigne ?

Le raisin est un fruit particulièrement fragile, aussi sensible au mildiou et à l'oïdium que la tomate du potager. Les traitements sont donc indispensables mais les vigneronniers interviennent le moins possible et de la façon la plus ciblée. Ils reçoivent des bulletins techniques, surveillent la météo, mettent en commun leurs pratiques ...

Qu'y a-t-il dans les pulvérisateurs ?

Il peut bien sûr s'agir de produits phytosanitaires, mais surtout de molécules ou de produits naturels microdosés : du soufre contre l'oïdium, du cuivre ou de l'écorce d'oranges contre le mildiou, de la chaux ou de l'argile contre les cicadelles... Les produits de biocontrôle permettent de limiter le recours aux phytos. Il peut s'agir d'éléments minéraux ou d'huiles essentielles pour booster la vigne. Et parfois de produits plus inattendus comme des huiles répulsives à base de résine de pin pour lutter contre le jaune de la vigne et éloigner les lapins...

Pourquoi les vigneronniers traitent la vigne la nuit ou tôt le matin ?

Les principaux traitements de la vigne se déroulent entre mai et juillet. Pour être pleinement efficaces, ils doivent avoir lieu

sans trop d'humidité et à une température douce. À cette période, c'est la nuit ou tôt le matin que les conditions sont optimales : il y a moins de vent, moins d'humidité et moins de chaleur, ce qui permet de diminuer sensiblement les doses de traitement.

Pourquoi les vigneronniers vendangent la nuit ?

Tout comme pour les traitements (ci-dessus), les conditions sont optimales la nuit. L'hygrométrie et le vent sont favorables. Les températures nocturnes douces permettent de garder la pellicule des raisins ferme ce qui limite l'oxydation du raisin et l'altération des composés aromatiques des grappes. Le raisin garde ainsi toutes ses saveurs. Pour obtenir une fermentation idéale et extraire les meilleurs composés aromatiques du raisin, la température doit se situer entre 16 et 18 degrés centigrades. C'est particulièrement important pour les raisins blancs et les vins rosés. Aujourd'hui, les techniques de vinification sont certes très élaborées. La plupart des caves sont dotées de technologies capable de faire baisser la température de fermentation à 16° lorsque les raisins sont récoltés en pleine journée, sous des températures estivales qui atteignent les 30 degrés et plus. Cependant, ce procédé fait subir au raisin un choc thermique beaucoup trop violent qui entraîne une perte des arômes et une oxydation des moûts ... et une dépense d'énergie accrue pour refroidir le chai.

Alors pour produire des vins de qualité, économiser l'énergie et faire du bien à la planète, nos vigneronniers vendangent la nuit et au lever du jour pour récolter le fruit de leur travail.



Paule MISTRE

Adjointe au Maire déléguée
au CCAS et à l'Action Sociale



PROGRAMME DES ANIMATIONS SÉNIORS

À VENIR

Après une pause estivale, les animations Seniors du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) reprendront dès le mois de septembre. En voici d'ores et déjà un aperçu.

ATELIERS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

✓ **Atelier Numérique**

Tous les mardis, à compter du 12 septembre, de 10h à 12h au Foyer des Anciens (6 séances de 12 personnes)

✓ **Atelier Chant**

Tous les jeudis, à compter du 14 septembre, de 10h à 11h30 au Foyer des Anciens (8 séances de 12 personnes)

✓ **Atelier Sophrologie**

Tous les jeudis, à compter du 12 septembre, de 10h à 11h30 à la Salle Guérin de La Moutonne (10 séances de 12 personnes)

✓ **Atelier Yoga**

Vendredi 15 septembre, de 9h30 à 10h30 au Foyer des Anciens (séance de 10 personnes)

✓ **Gymnastique Seniors**

A partir du lundi 18 septembre, au choix les lundis, mardis ou jeudis de 9h30 à 11h à l'Espace Jean Natte (salle du rez-de-chaussée)
Adhésion annuelle : 60 €

✓ **Séances de Maintien en forme**

A partir du mardi 19 septembre, au choix les mardis ou jeudis de 14h à 16h30
Ces séances se déroulent sous forme de balades en extérieur
Adhésion annuelle : 60 €

DES ANIMATIONS VARIÉES

Mardi 19 septembre : Loto en plein air

Parvis de l'Espace Jean Natte - 17h
Le loto sera suivi d'un apéritif et d'une soirée « Grillades »

Vendredi 22 septembre : Sortie à l'île des Embiez

Sortie journée avec déjeuner au restaurant et visite en petit train.
Tarif 75 €

DU 4 AU 6 OCTOBRE : Semaine de l'Age d'Or

Mercredi 4 : Journée à Sanary (marché et déjeuner libre). Tarif : 11 €

Jeudi 5 : Après-midi à Collobrières (châtaigneraie, dégustation de bière à la châtaigne et visite de Confiserie Azurée avec dégustation). Tarif : 25 €

Vendredi 6 : Atelier Yoga au Foyer des Anciens (séance gratuite pour 10 personnes de 9h30 à 10h30)

Samedi 14 octobre : Sortie à Rians

Journée libre à la Fête de la Courge. Tarif : 16 €

Mardi 17 octobre : Séance de Cinéma

Film « Maison de retraite » avec Kev ADAMS

Espace Maurric - 14h30

Tarif : 5 €

Ces animations sont destinées aux Seniors de plus de 60 ans

INSCRIPTIONS : À COMPTER DU 28 AOÛT à l'Office de Tourisme, du lundi au jeudi (le matin uniquement)

Infos : 06.49.51.02.22

EN PRÉPARATION POUR 2024 :

Séjour à Paris, du 26 au 28 février

Avec visite du Salon International de l'Agriculture et découverte de la capitale

Important :

Afin de pouvoir réserver les places, les préinscriptions sont à effectuer dès à présent par mail à l'adresse ccas@villedelacrau.fr ou par téléphone au 04.89.29.51.65. Les places sont limitées et le tarif est estimé à 664 € environ.



RETOUR SUR...

LE 35^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE LA CRAU – VILLENEUVE

Après une première célébration à Villeneuve en novembre dernier, c'était au tour de la Ville de La Crau de fêter comme il se doit le 35^{ème} anniversaire du jumelage unissant nos deux communes, du 18 au 21 mai. Une délégation suisse de 60 personnes emmenée par Corinne INGOLD, Syndique de Villeneuve, avait fait le déplacement pour l'occasion. Une délégation de Rosà avait également fait le voyage d'Italie pour participer aux réjouissances.

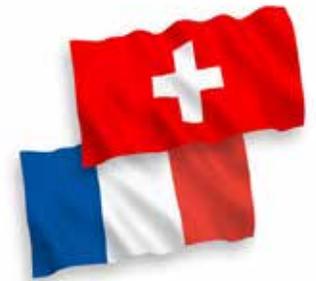
Un week-end sur mesure avait été préparé en partenariat avec le Comité de Jumelage comprenant cérémonies et temps officiels, mais aussi et surtout de nombreux moments conviviaux et de partage reflétant bien les liens forts et durables d'amitié tissés avec nos amis suisses. Pot de bienvenue ouvert à la population, visite de Marseille et de la grotte Cosquer, visite en bateau des calanques étaient notamment au programme, avec en bonus la projection sur grand écran en centre-ville de la finale victorieuse du RCT en Challenge Cup.

Les élus, les représentants du Comité de Jumelage et des associations crauloises ont enfin profité de cette occasion pour prendre des contacts, discuter avec leurs homologues suisses, et ainsi lancer les bases de futurs projets d'échanges et de rencontres.

Lors de la remise de cadeaux avec (de g à d) Yvan PASCHE et Henri PROVENCE (Présidents des Comités de Jumelage de Villeneuve et de La Crau), Camille DISDIER (Conseiller Municipal), Corinne INGOLD (Syndique de Villeneuve) et Christian SIMON



Camille DISDIER
Conseiller Municipal délégué
au Jumelage



REMERCIEMENTS

La grande majorité des Suisses et Italiens présents à La Crau lors de cet anniversaire était hébergée chez des Crauloises et des Craulois. Un grand merci à tous ces logeurs qui non seulement ont permis la réussite de l'évènement, mais encore contribuent pleinement à entretenir le véritable esprit d'un jumelage populaire et vivant.



*Christian SIMON et
Elena MEZZALIRA, Sindaco de Rosà*



MANIFESTATIONS ESTIVALES



Gérard VIVIER

Conseiller Municipal délégué
à la programmation et vie
associative culturelle



Emmanuel BIELECKI

Conseiller Municipal délégué à
la programmation festive et vie
associative événementielle



Un été « Show » à La Crau !

Cette année encore, nous vous proposons de partager un été festif et chaleureux !

Concerts et spectacles gratuits, théâtre, cinéma en plein air, repas à thèmes conviviaux, feux d'artifice, mais aussi grands concours de boules et nombreuses animations rythmeront agréablement les mois de juillet et d'août.

Plusieurs nouveautés sont d'ores et déjà à cocher dans vos agendas ! Tous les mercredis de l'été, ce sera ambiance « Balèti » en centre-ville avec les Esti'Bals. Le Parc du Béal accueillera par ailleurs deux grands rendez-vous inédits : l'Azur Music Festival vous fera vibrer le 21 juillet au son des meilleurs DJ français du moment et, le 11 août, O'Mazette vous fera vivre une expérience originale entre musique électro, détente, jeux et animations pour tous.

N'oubliez pas vos marchés hebdomadaires à La Crau et à La Moutonne, de même que les deux marchés nocturnes de créateurs des Vitrines de La Crau qui participeront également à l'animation de la vie locale et vous permettront de soutenir nos commerçants, producteurs et artisans de proximité.

Voici un aperçu des temps forts de cette programmation estivale 2023. Vous en retrouverez tous les détails dans le guide joint en supplément.



MANIFESTATIONS ESTIVALES



DES CONCERTS

Sébastien EL CHATO

Jeudi 6 juillet



Magi'Queen

Vendredi 7 juillet



Ces Messieurs

Jeudi 13 juillet



Voice Opéra & Jazz

Vendredi 25 août

DES ÉVÉNEMENTS AU PARC DU BÉAL



Azur Music Festival

Grand festival électro à vocation caritative avec notamment Boris Way, Le Pedre, Damien N-Drix, Upsilon...
Vendredi 21 juillet



O'Mazette

Une expérience mêlant musique électro avec le collectif Salva Barhu et de nombreuses animations et activités pour tous
Vendredi 11 août

DES SPECTACLES



"La Tournée" Région Sud 2023

Animée par Jean-Philippe DOUX, avec le chanteur Patrice CARMONA et l'humoriste Christelle CHOLLET
Vendredi 28 juillet



La Tournée du Rire 100% Sud

L'humoriste Marco PAOLO sera entouré d'Eric COLLADO, de Jovany et du célèbre imitateur Gérald DAHAN
Dimanche 30 juillet



Grande Finale de la tournée estivale Route 83

Proposée et animée par Michel MITRAN, avec la comédie musicale « Il était une fois Sardou », la décapante humoriste Gigi la Toulonnaise et la chanteuse Nadia BABA
Vendredi 18 août



DU CINÉMA EN PLEIN AIR

«Roxane»

(avec organisation d'un marché paysan pour l'occasion)
Lundi 24 juillet



« Permis de construire »

Lundi 28 août



DU SPORT BOULISTE !

7^{ème} National de La Crau au Jeu Provençal

Du 5 au 7 août



Des concours de boules

Tout l'été, à La Crau et à La Moutonne



DES REPAS À THÈME

Lasagnes, paëlla, soupe au pistou...
A La Crau avec le Comité Officiel des Fêtes de La Crau et à La Moutonne



SANS OUBLIER...

Les feux d'artifice

À La Crau (Parc du Béal), samedi 1^{er} juillet et mardi 22 août



À La Moutonne (Stade de l'Estagnol), lundi 14 août



La Fête de La Crau

Du 30 juin au 2 juillet



Les marchés nocturnes de créateurs

Avec « Les Vitrites de La Crau »
Les mardis 18 juillet et 8 août



La Fête de La Moutonne

Du 12 au 14 août



La Fête de la Libération

Avec cérémonies, défilé de véhicules d'époque, feu d'artifice et soirée DJ
Mardi 22 août



ET TOUJOURS...

Les Marchés hebdomadaires

À La Crau, le mercredi et le dimanche matin
À La Moutonne, le samedi matin

CULTURE - EVENEMENTIEL



Gérard VIVIER

Conseiller Municipal délégué à la programmation et vie associative culturelle



Emmanuel BIELECKI

Conseiller Municipal délégué à la programmation festive et vie associative événementielle

NICOLE GALLAND

S'EXPOSE SUR LES GRILLES DU PARC DU BÉAL

Nicole GALLAND est bien connue à La Crau. Cette artiste qui exprime sa créativité à travers de nombreux domaines, tels que la décoration sur céramique, la décoration intérieure, la publicité et bien évidemment la peinture, anime également depuis de nombreuses années les ateliers d'expression graphique enfants et adultes au sein du Cercle Culturel Social Craurois.

Depuis la fin du mois de mai, vous pouvez admirer ses œuvres sur les Grilles du Parc du Béal. Cette série de tableaux réalisée sur le thème de Marrakech sera en place une grande partie de l'été.



EXPO PHOTOS "REGARDS"

Du 7 juillet au 25 août
Bibliothèque Jean d'Ormesson



La Bibliothèque de La Crau offre ses murs durant l'été à Gilles et Jérôme, duo de photographes amateurs, pour une exposition regroupant une cinquantaine d'œuvres.

Après plusieurs expositions à Toulon, Solliès-Pont, La Celle ou Le Pradet, tous deux vous présenteront leurs « regards » sur différents thèmes tels que l'architecture, la nature, les paysages, la macrophotographie... Précisons que leurs clichés seront couchés sur des supports en alu dibond permettant de faire ressortir détails et couleurs.

Gilles et Jérôme seront présents pour échanger avec le public durant l'exposition qui sera visible aux horaires d'ouverture (horaires d'été) de la Bibliothèque : les lundis et mercredis, de 9h à 12h et de 15h à 18h, et le samedi de 9h à 12h.

BOURSE AUX JOUETS

Nouveauté à La Crau ! Le Comité des Œuvres Sociales et Culturelles des Employés Municipaux (COSCEM) organise une bourse aux jouets le **dimanche 19 novembre 2023**, à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric.

Vous êtes généralement nombreux à mettre à profit la période des congés d'été pour faire du tri dans vos placards. Alors n'hésitez pas à mettre de côté les jeux, jouets et autres peluches désormais non utilisés, en prévision de ce rendez-vous.

Tarif : 10 € par table (2 tables maximum par personne)

Inscriptions : à compter du 13 septembre, lors des permanences du COSCEM en Mairie, le mercredi de 9h à 12h (places limitées).



LA CRAU ACCUEILLE LA ROSE COLOR LE 1^{ER} OCTOBRE 2023 !

La Rose Color est un événement festif et familial organisé par la Communauté Territoriale de Santé Var Provence Méditerranée (CPTS VPM), dans le cadre de l'opération de lutte contre le cancer du sein « Octobre Rose ».

L'édition 2023 de ce grand rassemblement aura lieu à La Crau, le dimanche 1^{er} octobre 2023.

Au programme :

Parcours de plus de 2km en centre-ville à faire en famille ou entre amis avec lancer de couleurs, échauffement préalable par des kinés, animations toute la journée au Parc du Béal (DJ, stands de prévention, bar à bonbons, sculptures sur ballons, maquillage enfants...) et espace foodtrucks.



La billetterie est d'ores et déjà ouverte !

Les inscriptions se font en ligne via le site <https://cptsvpm.fr/> ou en scannant le QR Code ci-contre.

Attention ! Vous ne pouvez vous inscrire que jusqu'au 1^{er} septembre 2023.



Tarifs en fonction des tranches d'âge :

- ✓ 3 à 5 ans : gratuit (avec lunettes de protection colorées offertes)
- ✓ 6 à 10 ans : 8 € (avec pack offert contenant sac, tee-shirt et lunettes couleurs)
- ✓ 11 ans et plus : 12 € (avec pack offert idem ci-dessus)

Les bénéfices de cette journée seront reversés au profit des patients atteints par le cancer.

A noter :

La poudre utilisée pour cet événement est composée de féculé de maïs et de colorants alimentaires. Elle n'est nocive ni pour la peau, ni pour l'environnement ! Elle est même biodégradable.

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG



Marie-Ange BUTTIGIEG
Conseillère Municipale déléguée aux actions et à la vie associative à vocation caritative et sanitaire

Après une année passée à la tête de l'Amicale des Donneurs de Sang, Annick HEUTRE a transmis le flambeau de la présidence à Mireille PRIVÉ.

A ses côtés, nous retrouvons Martine ARÈNE, Vice-Présidente, Eugénie MOUTOUCARPIN, Trésorière et Lucien RIZZO, Secrétaire, ainsi que les membres du Bureau : Cécile COUSIN, Célia ESPENON, Christian PRIVÉ, Denis LELONG, Didier ENJOUBAULT, Isabelle MORALES, Karina FILIPPI, Naash MANGARONI et Régine RIZZO.

Cette équipe de bénévoles est mobilisée pour organiser tout au long de l'année les nombreuses collectes de sang, à La Crau et à La Moutonne, en relation avec l'Etablissement Français du Sang. Dernièrement, elle a également pris part à l'opération « 100 pour sang » lancée par Antoine POMARES, marathonien, qui a couru 100 km entre La Londe et La Garde afin de récolter au minimum 100 promesses de dons de sang. Rappelons en effet qu'aujourd'hui, aucun traitement ni aucun médicament de synthèse ne peut remplacer le sang humain. Il est donc important de donner son sang afin de répondre aux situations d'urgence et de sauver des vies, et également pour faire face aux besoins journaliers des malades. En ce sens chaque don compte et l'ADSB compte sur vous !

Contact et infos : 06.20.27.87.40,
adsblacrau83@gmail.com
et <https://sites.google.com/site/adsblacrau>

Mireille PRIVÉ, 2^{ème} à gauche, entourée de l'équipe de l'ADSB de La Crau





Hervé CILIA

Adjoint au Maire
délégué à la sécurité et
aux risques majeurs



Catherine DURAND

Conseillère Municipale
déléguée au CCFF

COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊTS

Préparation de la saison estivale

Face aux conditions actuelles très particulières de sécheresse et dans l'objectif de préserver notre patrimoine forestier, les équipes du Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF) de La Crau sont mobilisées et se sont préparées aux mieux pour cette saison d'été.

Participation à différents exercices et formations

Les membres du CCFF participent à des exercices réguliers visant à développer non seulement les savoirs (gestes qui sauvent, manipulation des extincteurs, lecture de cartes, procédures radios...), mais aussi la coordination avec les sapeurs-pompiers. Dans ce cadre, ils ont notamment pris part le 20 mai dernier à un exercice conjoint avec les recrues du centre de secours de Hyères-Carqueiranne-La Crau, qui leur a notamment permis de :

- ✓ parfaire leur connaissance du secteur et des pistes forestières,
- ✓ travailler la coordination et la communication avec le chef de groupe des sapeurs-pompiers hyérois,
- ✓ assurer des missions de reconnaissance, de guidage du Groupe d'Intervention Feu de Forêt (GIFF),
- ✓ rappeler les règles de sécurité et d'engagement du CCFF.

Une équipe de bénévoles au service de la protection de nos forêts

Tous bénévoles, les membres du CCFF consacrent leur temps libre à la surveillance des massifs, la prévention du risque incendie, l'information et la sensibilisation du public. Maillons indispensables de la chaîne de secours, ils peuvent être amenés à intervenir sur des feux naissants, à guider les sapeurs-pompiers sur les chemins forestiers grâce à leur connaissance du terrain, voire à éviter les redémarrages de feu dans les secteurs malheureusement touchés par des incendies et déjà traités par les pompiers. Durant les mois de juillet et d'août, une patrouille du CCFF est engagée tous les jours, afin de parcourir les massifs situés sur le territoire communal, de surveiller la moindre fumée suspecte, même lointaine et de participer à la protection de nos forêts.

Les autres missions du CCFF

Les bénévoles du CCFF ont également la possibilité de s'engager au sein de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC). A ce titre, ils peuvent être mobilisés, sur demande du Maire ou du Préfet, en cas de catastrophe naturelle (inondations, intempéries...) ou de survenue d'un événement exceptionnel (accident industriel par exemple) sur le territoire communal ou sur les communes voisines. Ajoutons enfin que les membres du CCFF sont amenés à assurer une présence, tout au long de l'année, sur les grands événements sportifs ou festifs ainsi que lors des cérémonies commémoratives.



L'ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS

Attention ! Durant l'été (et plus précisément du 21 juin au 30 septembre), l'accès aux massifs forestiers est strictement réglementé. Une carte est publiée chaque jour avant 19h pour la journée du lendemain, sur le site de la Préfecture du Var (www.var.gouv.fr), afin d'informer le public sur le niveau de risque de feu de forêt et sur les possibilités d'accès aux 9 massifs varois.

Nous pouvons toutes et tous participer à la protection de nos forêts simplement en respectant ces consignes d'accès, définies selon le code couleur suivant :

Couleur Verte :

Niveau de risque incendie léger, il convient malgré tout de faire preuve de prudence

Couleur jaune :

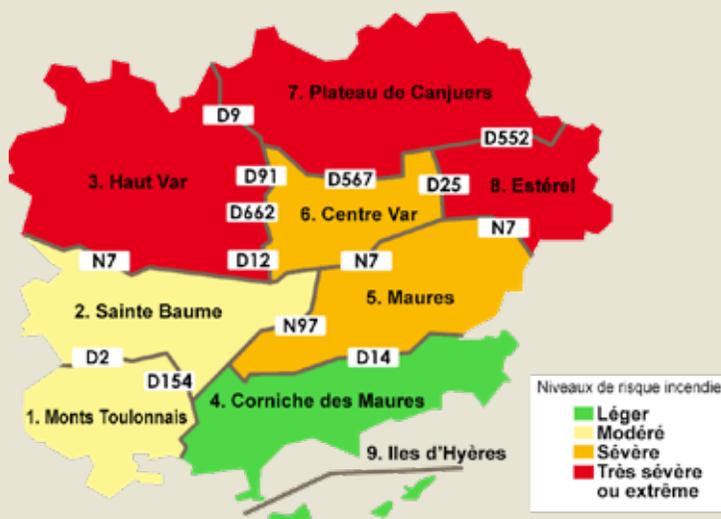
Niveau de risque incendie modéré, la prudence est encore recommandée

Couleur orange :

Niveau de risque incendie sévère, la pénétration dans les massifs est déconseillée

Couleur rouge :

Niveau de risque incendie très sévère ou extrême ; l'accès et la présence du public de même que la réalisation de travaux dans les massifs sont interdits.



PRÉVENTION INCENDIE

UN QR CODE À L'ENTRÉE DE CHAQUE MASSIF DE LA COMMUNE

Afin d'informer au mieux le public sur les restrictions éventuelles d'accès aux massifs forestiers (voir article ci-contre concernant la réglementation en vigueur), des panneaux d'information ont été placés à l'entrée de chaque massif situé sur le territoire communal. Ils sont notamment situés :

- ✓ Chemin du Fenouillet et Plateau du Pigeonnier,
- ✓ Chemin de Notre-Dame,
- ✓ Chemin de l'Ubac,
- ✓ Chemin de Verdillon (des 2 côtés),
- ✓ Chemin de la Venne,
- ✓ Chemin de la Navarre

Chaque panneau comporte un QR Code qui permet d'accéder directement à la carte d'aléas en ligne sur le site internet de la Préfecture du Var. La couleur du jour sera également affichée sur ces panneaux et fera l'objet d'une actualisation quotidienne par les bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF)



EMPLOI DU FEU STRICTEMENT INTERDIT JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

Au regard des risques d'incendie, l'emploi du feu est strictement encadré dans le département du Var. L'arrêté préfectoral du 16 mai 2013 en détermine la réglementation.

Depuis le 1^{er} juin, et jusqu'au 30 septembre, nous sommes en période ROUGE.

Est interdit :

- ✓ **Le brûlage des déchets verts :** ce brûlage est d'ailleurs interdit en tout temps et en tout lieu du département tout au long de l'année.
- ✓ **Allumer un feu en forêt :** à l'intérieur ou à moins de 200 mètres des forêts, il est interdit au public, toute l'année, de porter ou d'allumer des feux nus (flamme à l'air libre). Il est également interdit à tous et toute l'année de **jeter des objets en ignition** (notamment des mégots de cigarette), ainsi que de **fumer en période rouge** dans les forêts et sur les voies qui les traversent.

Est exceptionnellement toléré sur autorisation :

- ✓ **Les feux de cuisson ou d'artifice :** ces feux sont interdits en période rouge à l'intérieur et à moins

de 200 mètres des forêts, sauf autorisation spéciale obtenue auprès du Maire. L'usage de barbecues fixes attenants à des bâtiments est autorisé lorsqu'ils sont aux normes et que leur cheminée est équipée de dispositifs pare-étincelles.

- ✓ **Le brûlage de déchets verts pour l'élimination d'organismes nuisibles** (charançon rouge du palmier ou chancre coloré du platane) ou pour motif d'intérêt général : il peut être exceptionnellement autorisé en période rouge par dérogation préfectorale.

- ✓ **Le brûlage de déchets verts par les agriculteurs et les forestiers :** il peut être exceptionnellement autorisé par le Maire sur demande adressée au moins 10 jours avant la date prévue.

A noter : l'emploi du feu pour les deux derniers cas dérogatoires doit être suspendu en cas de vent supérieur à 40 km/h et d'épisode de pic de pollution atmosphérique.

+ d'Infos :

- ✓ Service Citoyenneté - 04.94.01.56.80
- ✓ Site internet de la préfecture : www.var.gouv.fr

LE TRI DES DÉCHETS C'EST TOUTE L'ANNÉE !



Anne-Marie METAL
Adjointe au Maire
et Conseillère Métropolitaine
déléguée à la Propreté,
aux Déchets et aux Espaces Verts

En vacances, il peut parfois nous arriver d'oublier nos bonnes habitudes. Nous pouvons ainsi avoir tendance à moins trier nos déchets. Pourtant, compte tenu de l'afflux touristique dans notre région, le volume d'ordures ménagères augmente en moyenne de plus de 20% durant l'été. Il est donc encore plus important de les trier afin de les recycler...

Pourquoi trier ses déchets ?

Ecologiques, économiques, citoyens... les intérêts du tri sont nombreux et surtout bénéfiques. Que ce soit pour notre environnement, pour nos enfants, pour notre ville ou pour notre budget, nous avons tous une bonne raison de trier nos déchets.

De plus, en triant quotidiennement nos déchets, nous agissons pour notre planète.

Trions pour préserver les ressources naturelles

Le plastique, le papier/carton, le verre, l'acier, l'aluminium sont des matériaux fabriqués à partir de ressources naturelles telles que le pétrole brut, le bois, le sable, etc. Le recyclage nous permet de réutiliser les matières issues de nos déchets et de réduire fortement la consommation de ressources naturelles non renouvelables (par exemple 1 tonne de papier/carton recyclée permet d'économiser en moyenne 2 tonnes de bois et 1 tonne de plastique recyclé évite l'extraction de 700 kg de pétrole brut).

Trions pour économiser l'énergie

L'extraction et la transformation nécessaires des ressources naturelles (bois, minerai, pétrole...) pour produire nos emballages (bouteilles en verre, boîtes en carton, flacons en plastique, cannettes en acier et aluminium...) sont des activités énergivores. En triant, vos déchets sont réutilisés à la place des matières premières : vous limitez ainsi la consommation en énergie et en eau et vous réduisez les frais de production.

Trions pour éviter le gaspillage

Vous détestez le gâchis ? Ça tombe bien : en triant vos déchets, vous évitez de les gaspiller ! Trier permet de réutiliser vos déchets pour fabriquer de nouveaux produits :

- ✓ 3 boîtes de céréales en carton servent à fabriquer 1 boîte à chaussures en carton recyclé,
- ✓ 15 bouteilles en plastique transparent peuvent servir à produire 1 pull polaire,
- ✓ 1 bouteille en verre donnera 1 nouvelle bouteille en verre recyclé,
- ✓ 670 cannettes en aluminium permettent de fabriquer 1 vélo.

Trions pour limiter l'émission de gaz à effet de serre

L'extraction, la transformation et l'utilisation de ressources naturelles pour produire nos emballages et émettent de nombreux gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement climatique de notre planète. Grâce au tri vous contribuez à la réduction de ces gaz.

Sur le territoire de l'aire toulonnaise, plus de 46 000 tonnes de matières ont été recyclées (collecte sélective + acier/alu), ce qui a permis d'éviter l'équivalent des émissions de CO₂ d'un trajet en voiture de plus de 291 millions de kilomètres, soit 757 fois la distance séparant la Terre et la Lune !...

Trions pour réduire nos déchets

Le tri permet de donner une seconde vie à nos déchets mais aussi de réduire nos ordures ménagères. Le recyclage représente donc un cercle vertueux qui permet de réintégrer les déchets dans un cycle de réutilisation aux conséquences largement positives en termes économiques et écologiques (réduction des déchets incinérés et stockés, maîtrise des coûts de gestion des déchets, réduction de l'utilisation des ressources naturelles, réduction de l'émission des gaz à effet de serre).

RAPPEL DES CONSIGNES

BOUTEILLES & FLACONS



PRODUITS D'ENTRETIEN



PRODUITS DE TOILETTE



SACHETS & FILMS D'EMBALLAGE



POTS & BARQUETTES



PETITS MÉTAUX



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



PAPIERS

TOUS LES PAPIERS
SE TRIENT



BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES CARTON



BOUTEILLES VERRE



FLACONS



BOCAUX & POTS



INTERSECTION AVENUE JEAN TOUCAS / RUE RENAUDE

Les travaux de réaménagement de l'intersection de l'Avenue Lieutenant Jean Toucas et de la Rue Renaude, en centre-ville de La Crau, sont en cours d'achèvement.

Après la démolition du bâtiment (préalablement acquis par la Métropole TPM), situé à l'angle de cette intersection, il a été procédé à la reprise des trottoirs ainsi qu'à la création de deux murets en pierre sèches, de deux nouvelles places de stationnement et d'une jardinière.

Précisons enfin que l'objectif de ces travaux est de sécuriser le carrefour et d'en améliorer le rayon de giration.



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
délégué à la Voirie



Anne-Marie METAL
Adjointe au Maire et
Conseillère Métropolitaine
déléguée aux Espaces verts

AVENUE DE LA LIBÉRATION

Après la phase d'enfouissement des réseaux aériens (électricité, téléphone, fibre, éclairage public) et de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement, il est actuellement procédé aux travaux de voirie comprenant :

- ✓ la reprise des trottoirs,
- ✓ la création de places de stationnement,
- ✓ la création d'espaces de verdure,
- ✓ la réfection complète de la voirie.



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à la déclaration de projet au lieu-dit La Bastidette
valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de
La Crau

Monsieur le Président de la Métropole Toulon-Provence Méditerranée a organisé, par arrêté n° AP23/97 en date du 23 mai 2023, une enquête publique portant sur le projet de déclaration de projet au lieu-dit La Bastidette valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de La Crau. Cette procédure a pour objet la création d'un nouvel établissement du Centre Départemental de l'Enfance (CDE).

L'enquête porte à la fois sur l'intérêt général de l'opération et sur la mise en compatibilité du plan qui en est la conséquence (article L.153-64 du code de l'urbanisme).

Le règlement écrit et graphique, les Orientations d'Aménagement et de Programmation, la liste des Emplacements Réservés du Plan Local d'Urbanisme ainsi que les avis émis sur le dossier par les personnes publiques associées sont joints au dossier d'enquête.

Le dossier d'enquête publique mis en consultation comprend les informations aménagementales au rapportant à l'objet de l'enquête ainsi que l'avis de la Mission régionale d'auteurs environnementale (MARA n°2022APRCAAB3244 du 31/10/2022, la réponse écrite du maître d'ouvrage à cet avis et le compte rendu de l'examen conjoint des personnes publiques associées à la procédure (article L.125-10 du code de l'environnement).

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillet non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire-Enquêteur, seront mis à disposition du public aux fins de consultations, d'observations, propositions et contre-propositions pendant la durée de l'enquête, du 19 juin 2023 au 24 juillet 2023 inclus (soit 36 jours consécutifs), à l'Hôtel de Ville de la Commune de La Crau, siège de l'enquête publique, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées au Commissaire-Enquêteur, Monsieur Marc SORÉL, désigné par le Tribunal Administratif de Toulon :

- par courrier, jusqu'au 24 juillet 2023, 17h00 (cachet de la poste faisant foi) au siège de l'enquête publique, en Mairie de La Crau, Boulevard de La République 83260 La Crau ;
- par voie électronique jusqu'au 24 juillet 2023, 17h00, à l'adresse suivante : mtpm.plu@metropoletpm.fr

Elles seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête publique dans les meilleurs délais.

Les informations relatives à l'enquête publique sont également disponibles sur les sites internet de la

Métropole (www.metropoletpm.fr) et de la Commune (www.villedelacrau.fr).

Un ordinateur dédié à la consultation du dossier dématérialisé sera mis à la disposition du public au siège de l'enquête publique aux heures d'ouverture précitées.

Toute information concernant le dossier d'enquête publique pourra être sollicitée auprès de Madame Marie-Laurence MARINO, Direction de l'Aménagement du Territoire en Mairie de La Crau, tel. : 04.94.01.56.84.

Le Commissaire-Enquêteur recevra personnellement les observations du public les jours suivants en Mairie de La Crau :

- Le lundi 19 juin 2023 de 9h à 12h ;
- Le mercredi 28 juin 2023 de 9h à 12h ;
- Le jeudi 13 juillet 2023 de 14h à 17h ;
- Le lundi 24 juillet 2023 de 14h à 17h.

À l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du Commissaire-Enquêteur qui sera chargé de le clore.

Dès réception du registre et des documents annexés, le Commissaire-Enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le responsable de projet, et lui communiquera un procès-verbal de synthèse des observations écrites et orales. Le responsable du projet disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Le Commissaire-Enquêteur disposera d'un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour établir et transmettre au Président de la Métropole, son rapport et ses conclusions motivées, ainsi que les exemplaires du dossier de l'enquête déposés en Mairie, accompagnés du registre et des pièces annexées.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie de La Crau pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, et seront publiés sur le site internet de la Métropole TPM et de la Commune de La Crau.

Le Conseil Métropolitain se prononcera par délibération sur l'approbation de la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de La Crau, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du Commissaire-Enquêteur.



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
délégué à l'Aménagement
du territoire



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DE LA CRAU DANS LE CADRE D'UNE DECLARATION DE PROJET AU LIEUDIT LA BASTIDETTE - PROJET D'ETABLISSEMENT POUR L'ENFANCE PORTE PAR LE DEPARTEMENT

Quand se déroule l'enquête publique ?

Une enquête publique est programmée **du 19 juin 2023 au 24 juillet 2023 inclus**. Elle concerne à la fois l'intérêt général de l'opération, le projet d'établissement pour l'enfance porté par le Département du Var, et la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui en est la conséquence.

Comment ça marche ?

L'enquête se déroulera **en Mairie de La Crau**.

Durant cette période, toute personne qui le souhaite peut :

- Consulter le dossier d'enquête en Mairie (boulevard de La République, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00) ou à toute heure sur les sites internet de la Ville de La Crau (www.villedelacrau.fr) ou de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (www.metropoletpm.fr) ;
- Consigner des observations, propositions ou contre-propositions dans le registre ouvert à cet effet en mairie ou les adres-

ser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur :
- Par courrier, jusqu'au 24 juillet 2023, 17h00 (cachet de la poste faisant foi) en Mairie de La Crau, Boulevard de La République 83260 La Crau ;
- Par voie électronique jusqu'au 24 juillet 2023, 17h00, à l'adresse suivante : mtpm.plu@metropoletpm.fr

Le Commissaire Enquêteur recevra personnellement les observations du public (au rez-de-chaussée de la Mairie) :

- Le lundi 19 juin 2023 de 9h à 12h ;
- Le mercredi 28 juin 2023 de 9h à 12 ;
- Le jeudi 13 juillet 2023 de 14h à 17h ;
- Le lundi 24 juillet 2023 de 14h à 17h.

Où se renseigner ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le site internet de la Ville de La Crau (www.villedelacrau.fr) ou auprès du Service Urbanisme de la Ville de La Crau (tél : 04.94.01.56.84).



12 PROJETS PHARES POUR LE TERRITOIRE

Le 30 mai, le président de la Métropole TPM, Jean-Pierre Giran a présenté les 12 grands projets menés par TPM dans chacune des 12 communes. Aménagements urbains, Culture, Transports, Sports et Loisirs... ce sont les maires qui ont choisi le projet phare métropolitain réalisé dans leur commune dans les 3 ans à venir. L'occasion pour le nouveau président de réaffirmer la place des villes au cœur des ambitions de TPM tout en gardant le cap jusqu'en 2026.

Les 12 projets TPM dans les communes

- ✓ Carqueiranne – Création d'un nouveau centre technique
- ✓ **La Crau - Réhabilitation du Vallon du soleil**
- ✓ Hyères – Pôle d'Échanges Multimodal et pendulaire
- ✓ La Garde – Rénovation du centre-ville
- ✓ Ollioules – Grand Projet Urbain
- ✓ Le Pradet – Abords du port des Oursinières
- ✓ Le Revest-les-Eaux – Enfouissement des réseaux secs
- ✓ Saint-Mandrier-sur-Mer – Site du Conservatoire TPM
- ✓ La Seyne-sur-Mer – Corniche Tamaris
- ✓ Six-Fours-les-Plages – Site du Conservatoire TPM
- ✓ Toulon – Rénovation de l'Opéra
- ✓ La Valette-du-Var – Verdissement de trois places



Le Vallon du Soleil va bénéficier d'un nouvel équipement aquatique

LA RÉGULATION DE LA FRÉQUENTATION DE PORQUEROLLES RECONDUITE CET ÉTÉ



Depuis 2021, TPM, la Mairie d'Hyères, le Parc national de Port-Cros, le délégataire de service public de la déserte des îles d'Or et l'ensemble des bateliers privés, ont décidé de réguler ensemble l'accès à l'île de Porquerolles, durant les périodes de forte pression touristique. L'objectif : maintenir une expérience touristique de qualité et contribuer à la protection de l'environnement.

Le dispositif de « Charte des Bateliers » est reconduit pour la 3^{ème} année consécutive ; il consiste à limiter, pendant l'été, à 6000 passagers par jour le nombre de personnes pouvant débarquer sur l'île. Comment ça marche ? Les usagers réservent sur Internet leur passage sur la compagnie de transport de leur choix (public ou privé). Ils bénéficient dès lors d'une information sur le taux de réservation et peuvent choisir le meilleur jour de visite pour une expérience îlienne optimisée. De leurs côtés, la compagnie publique de transport et les bateliers privés orientent les usagers vers les jours et plages horaires encore disponibles et l'Office de tourisme métropolitain de Hyères relaie ces informations auprès des usagers. Un dispositif désormais bien rôdé !

RATP DEV, NOUVEAU DÉLÉGATAIRE DU RÉSEAU MISTRAL

TPM a confié à RATP Dev l'exploitation et la maintenance du réseau Mistral depuis le 1^{er} mai 2023 et pour une durée de 6 ans. Avec son partenaire local SUMA, la RATP Dev accompagne désormais la Métropole dans son ambition de doubler la part modale des transports en commun d'ici 2030, afin d'atteindre 40 millions de voyages dès 2026. Amélioration de l'offre de service, parc de véhicules et flotte de bateaux-bus plus « verts », et dès à présent nouvelles fonctionnalités sur le site internet et sur l'application mobile... Tout sera mis en œuvre pour accroître la fréquentation et favoriser l'intermodalité sur le territoire.

« Nous avons de grandes ambitions pour cette nouvelle délégation », a déclaré Jean Castex, président du groupe RATP, lors d'une visite le 26 mai dans la rade. « Améliorer le service public et assurer la transition écologique du réseau, avec des bus de plus en plus décarbonés » !



ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Une fois n'est pas coutume, nous souhaitons ce mois-ci mettre à l'honneur notre association « Ensemble Pour La Crau » (EPLC). En mai, nous avons tenu notre Assemblée Générale annuelle, dans une ambiance amicale et chaleureuse.

Les principaux sujets qui concernent (et vont concerner dans l'avenir) notre commune et nos concitoyens ont été abordés. On peut citer la villa « Les Tilleuls », le Centre Départemental de l'Enfance, l'entrée ouest de La Crau (ex-distillerie), mais on pense aussi à des projets culturels, au logement social, à une future maison de retraite à La Crau (si peu de lits pour une commune qui approche les 20 000 habitants !), à une structure améliorant sur notre territoire la disponibilité de personnels de santé infirmiers, médecins et spécialistes...

Le but était de préciser pour tous ces sujets les positions que nos élus devront adopter en conseil municipal, mais aussi de définir les propositions qui figuraient dans notre programme et qu'ils devront défendre pour convaincre la majorité municipale de s'y engager. Certaines réalisations (comme France Services) auraient-elles vu le jour (ou aussi vite ?) si nous n'y avions pas poussé ?... Notre association EPLC a réussi depuis 22 ans à rassembler les défenseurs des idées de La Gauche et des Ecologistes, et vous a présenté une alternative unie aux élections municipales. Si vous souhaitez communiquer avec nous (ou, mieux, nous rejoindre), pensez à notre boîte aux lettres devant la mairie. Nous aurons des nouveautés à vous proposer à la rentrée de septembre.

Dans notre article précédent, nous nous faisons l'écho d'un sentiment largement partagé par nos concitoyens : presque tout se décide à TPM. Nous travaillons donc à un projet pour rassembler les défenseurs de la Gauche et Ecologistes dans une structure « métropolitaine » adaptée au territoire.

M. le Maire a indiqué (sur le bulletin) les interdictions et recommandations concernant l'usage des ressources en eau dans cette période de sécheresse. Mais notre demande concernait l'état de nos sources d'approvisionnement. Quel est leur niveau actuel et celui prévisible pour cet été ?

Nous vous souhaitons une excellente période estivale.

Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier

DON DU SANG

Notez les dates des prochaines collectes de sang prévues :

MARDI 18 JUILLET 2023

De 15h à 19h30 à l'Hôtel de Ville

MERCREDI 9 AOÛT 2023

De 15h à 19h30
au Club House du Complexe Sportif de l'Estagnol à La Moutonne

JEUDI 31 AOÛT 2023

De 15h à 19h30 à l'Hôtel de Ville

Ces collectes sont organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

+ d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Mail : adsblacrau83@gmail.com

Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

JUILLET / AOÛT 2023

ZONES	JUILLET	AOÛT
ZONE 1 : L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 3	Lundi 7
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 4	Mardi 1 ^{er}
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 6	Jeudi 3
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 7	Vendredi 4
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 10	Lundi 14
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 11	Mardi 8
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 13	Jeudi 10
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Mercredi 19	vendredi 11
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 17	Lundi 21
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 18	Mercredi 16
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 20	Jeudi 17
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 21	Vendredi 18
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 24	Lundi 28
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 25	Mardi 22
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 27	Jeudi 24
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 28	Vendredi 25

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

RETOUR EN IMAGES

MAI - JUIN 2023



FÊTE DES VOISINS

Saluons les nombreuses initiatives des crauroises et des craurois qui se sont retrouvés dans les différents quartiers, pour un moment de partage, à l'occasion de la Fête des Voisins.



Journée US avec les Vitrines de La Crau



Cérémonie Journée de la Résistance



Repas de la Fête des Mères du CCAS



Bodega géante lors de la finale du Challenge Européen de Rugby RCT - GLASGOW

Naissances

Esteban HARDY ROSSI
Willow NIBOUCHA
Terani HIOE KIFFER
Appoline PETIT
Hinaya SANGARIA
Soan EL MEDJERI
Ezio BARNARD DIMNET
Timéo PRIGENT

Mariages

Emmanuel PHILIPPE et Karine LEGRAND
Stéphane SARTORI et Anne-Laure BREMOND
William MARTIN et Clara PAVIA
Julien SANCHEZ et Andréa ABERJOUX
Sébastien HENRY et Déborah BOITTE
Yannick GILLY et Lauriane PAULIN
Francesco PALUMBO et Huguette KINTZ

Décès

Monique TEYSSIER veuve BARTH
Pierre AUREZ
Jean-Claude DELABY
Jacques FANGER
Raymonde ARGENTY
Gaby DUBOIS
Michel LAVAL
Jean LOMBARDI
Stéphane DANI
Alain ROCHAT

PERMANENCE RÉSEAU MISTRAL

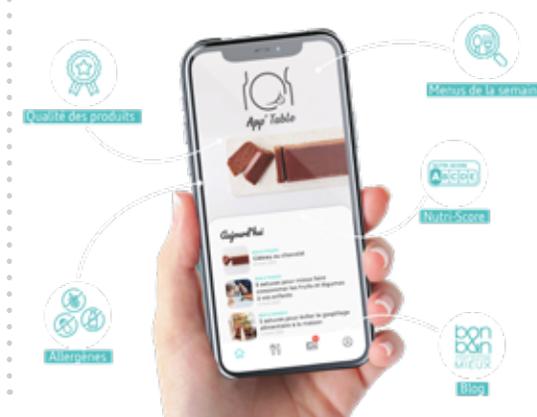
Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (Place Victor Hugo, devant l'église), de 8h30 à 11h45, les jours suivants :

- ✓ **mercredi 5 juillet,**
- ✓ **mercredi 12 juillet**
- ✓ **mercredi 23 août**
- ✓ **mercredi 30 août**
- ✓ **mercredi 6 septembre**

Cette agence offre les services identiques à ceux délivrés au sein des agences commerciales Réseau Mistral : création et recharges des cartes de transport, validation des droits d'accès à un tarif préférentiel, renouvellement des supports, abonnements, vente des titres magnétiques, renseignements horaires et itinéraires, etc.

RETROUVEZ LES MENUS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ SUR L'APPLI APP'TABLE

Proposée par la société ELIOR, l'application App'Table est à la disposition des parents dont les enfants mangent à la cantine en période scolaire. Les menus servis dans le cadre de l'Accueil de Loisirs du JIS y figurent également. Retrouvez donc tous les menus du centre aéré d'été, en téléchargeant gratuitement l'appli sur votre smartphone via les plateformes Google Play ou Apple Store, ou en accédant à la version web sur le site <https://apptable.elior.com>.



FERMETURE ESTIVALE DU FOYER DES ANCIENS

Le Foyer des Anciens sera fermé **tous les samedis** durant l'été, du 8 juillet au 26 août inclus. Il restera ouvert du lundi au vendredi aux horaires habituels, de 14h à 18h30.



France Services
Proche de vous au quotidien

Accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives ...

Réception de préférence sur rendez-vous

Adresse : Espace Pluriel Jean Natte
Tel : 04.94.01.46.57
Mail : fs-lacrau@ccmpm.fr

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC
L'APPLICATION CITOYENNE

ACCIDENT - DEGRADATION
DECHETS - ANIMAL ERRANT
VOIRIE / ESPACES VERTS -
INCENDIE / INONDATION
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

Suite de notre entretien avec Charlie BOUDET

Les premières chasses furent organisées à La Crau par des Corses, seuls chasseurs à posséder des chiens adaptés. Puis une battue, c'est-à-dire une société de chasse qui organise les battues aux sangliers, fut créée à Hyères, dont le chef était Loulou TOUCAS, un craurois. La première battue crauroise apparut en 1968, l'année où Momon GIBERT prit le Bar de la Poste, réunissant des chasseurs craurois, dont Maurice COLLAS, Jacques BOURSEAU, Loulou TOUCAS, Jeannot GIRODENG, Momon, moi, et d'autres. Seul Loulou TOUCAS avait pratiqué cette activité, et, en dehors de moi, personne ne possédait des chiens adaptés. J'étais aussi le seul qui savait les mener, et, grâce également à mes connaissances de la colline et du gibier, j'ai été désigné chef de battue.

Mon rôle consistait à trouver le gibier, répartir les tireurs, et diriger les chiens et les rabatteurs. Le matin avant la chasse, avec d'autres membres de l'équipe, on se rendait dans la colline. Il s'agissait de repérer une trace, puis à partir de cet endroit, on avançait en effectuant un grand cercle dans la direction où la bête pouvait se trouver. Si la trace sortait du cercle, il nous fallait en faire un autre un peu plus loin, puis peut-être encore d'autres, ce qui pouvait durer des heures. Une fois la bête localisée, on pouvait alors lâcher les chiens. Aujourd'hui, on ne peut plus chasser de cette façon parce qu'il y a beaucoup de monde dans les collines, promeneurs, VTT, motos. Perturbés, les sangliers se déplacent davantage et, vivant au milieu des humains, vivent comme les humains, ils se rapprochent des villes alors qu'ils ont toujours eu peur des hommes. Les collines ont changé elles aussi, on y a créé beaucoup de chemins et de pistes, dont certaines avaient été tracées pour permettre le passage des pompiers et dont le sanglier se sert également pour mettre de la distance entre lui et les chiens.

Les chiens, j'en ai eu jusqu'à douze, des chiens courants extraordinaires, de race Porcelaine ou Anglo-Français. Pour les loger, on avait construit un chenil entre les « encoues », les renforts perpendiculaires aux murs du Béal, sur le terrain appartenant à Loulou TOUCAS qui y cultivait des violettes. Ce terrain a été racheté plus tard par la Ville pour y aménager le Jardin de l'Europe, puis la première partie du Parc du Béal. Certains chiens se contentaient de pister, d'autres de poursuivre la bête.

Lorsque les sangliers se déplacent, ce qui se fait surtout la nuit, ils utilisent les chemins tracés par l'homme, comme les anciennes drailles de charbonniers dont je parlais précédemment, pour ne pas faire de bruit en bousculant le feuillage. Par contre, lors des battues, dès qu'ils se savaient repérés, ils fonçaient dans le « sale », ronciers, argelas (genêts épineux), enchevêtrements de salsepareille inextricables, dans lesquels il était difficile d'avancer pour les chiens. Les sangliers les traversaient facilement grâce à leur masse et à la forme de leur tête, ce qui leur permettait de distancer leurs poursuivants. Quelquefois, fatigués ou blessés de vieux mâles faisaient front, pouvant charger en reprenant leur trace en sens inverse dans la végétation. Gare aux chiens ou aux chasseurs qui se trouvaient sur leur trajectoire, car ils pouvaient se faire renverser (ce qui m'est arrivé plusieurs fois) et même se faire blesser gravement.

Un jour, Maurice COLLAS, voisin et ami, Secrétaire Général de la Mairie de La Crau, me téléphona au boulot pour m'annoncer qu'ils avaient repéré des sangliers au Collet de Moutte, le Mont Redon de la Mayonnette.

Maurice me proposa d'organiser immédiatement une battue, ajoutant qu'il désirait inviter Zé BONNACORSI qui était chasseur, mais pas de sanglier, ce que j'acceptai. Ayant pu me libérer, je mis en place les tireurs, puis partis à la recherche des sangliers avec les chiens. J'en levai un qui se sauva en direction de la ligne de tir, et plus spécialement de Zé. Trois détonations retentirent. Je courus arrêter mes chiens avant de rejoindre les chasseurs. « Vous l'avez tué, Zé ? ». Il répondit par l'affirmative, désignant le ruisseau entouré de ronces que la bête avait rejoint avec ses dernières forces. Je félicitai mes chiens, puis me rapprochai de Zé pour le féliciter à son tour, lorsque je remarquai que son fusil n'avait plus de crosse. Il m'expliqua qu'après le tir, le sanglier, bien que touché, fonça sur lui. Son fusil étant déchargé, Zé, pour se protéger, n'eut d'autre solution que d'attraper son arme par le canon et de s'en servir comme massue pour stopper la bête, cassant la crosse sur sa tête. « Per toun premier sanglier, ta cousta cher ! », « Pour ton premier sanglier, ça t'a coûté cher ! » L'histoire du chasseur qui tue un sanglier à coups de crosse assura à Zé une belle notoriété.



Retour d'une battue au renard devant le Bar de la Poste. La battue est le seul mode de destruction homologué des renards.

Cette pratique est classée chasse au nuisible sur autorisation préfectorale.

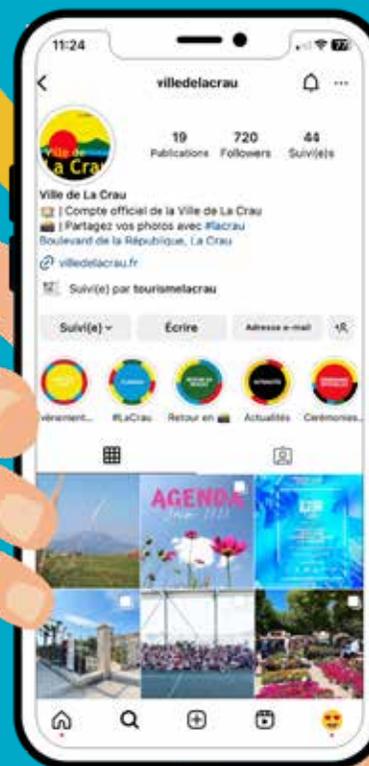
Présents sur la photo :

- 1 - Charlie BOUDET
- 2 - Nicolas BOUDET
- 3 - Daniel TOUCAS
- 4 - Alain QUEHEN
- 5 - Gilbert INCATASCIATO
- 6 - Alain BOYER
- 7 - Gérard TOUCAS
- 8 - Jean AUGIER
- 9 - Théo IANNOLO
- 10 - Jacques BOURSEAU

Cet été

on reste

connecté !



Toute l'actu de
la commune sur

 Facebook

 Instagram

www.villedelacrau.fr 